



AUDIOVISUEL PUBLIC : LE PROJET TOP SECRET

Chose promise, chose réclamée, le ministère de la communication a finalement rencontré l'intersyndicale de France Télévisions le 5 septembre pour faire le point sur « ce que la ministre appelle le paquet audiovisuel » sic !

Du projet de loi « très avancé avec encore quelques arbitrages en vue » au cahier des charges unique « bien, bien avancé » en passant par les décrets sur l'assouplissement des règles publicitaires pour le privé : 2^{ème} coupure dans les œuvres, augmentation de 6' à 9', réforme des décrets Tasca et business plan, les représentants du ministère ont démontré une virtuosité exercée dans la pratique de la langue de bois.

Malgré les nombreuses questions, les informations recueillies avaient déjà toutes fait l'objet d'échos dans les pages médias de nos confrères !

La publicité serait bel et bien supprimée le 1^{er} janvier 2009 de 20H à 6H du matin, la suppression totale étant prévue au moment de la fin de l'analogique. Les sociétés de France Télévisions seraient bien transformées en entreprise unique par fusion et absorption par la holding. Puis, tout serait alors organisé en interne et négocié en interne.

Dans ce cadre de renégociation d'un statut unique, nos Conventions Collectives et Avenants sont plus que menacées de disparaître. Quid des comités d'entreprise, des délégués du personnel, de toutes les autres institutions représentatives ?
Quid des mandats en cours pour tous les élus de France 2, France 3, RFO ? Quid des accords 35H et de tous les accords d'entreprises ?

Une avalanche de questions qui a suscité la surprise de nos interlocuteurs : « Vous n'avez pas eu d'informations par vos Directions ? » Et non ! Pas un signe de la Présidence ou des Directions de chaînes pour informer les Organisations Syndicales pendant l'été. Quant au ministère, il pourra toujours se féliciter urbi et orbi d'avoir rencontré l'Intersyndicale ce qui fait toujours bien dans un plan-médias destiné aux politiques et autres gogos qui veulent croire au père Noël.

Le « paquet audiovisuel » devrait être présenté le 1^{er} octobre en conseil des ministres, à l'Assemblée Nationale le 18 novembre, au Sénat en décembre pour que « tout soit bouclé » à la fin de l'année 2008. Un calendrier prétexte à une procédure d'urgence parlementaire qui implique donc un seul passage dans chaque chambre.

Assemblée Générale mercredi 10 septembre à 13h30 au siège de FTV pour les parisiens et dans chaque région.

Paris, le 8 septembre 2008